



LA NEUVILLE-ROY

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2009

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du Lundi 4 mai 2009 à 20h30

Le lundi 4 mai 2009, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

Présents : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEAL, LEFEBVRE, LEGROS, MARCEAU, LESUEUR, LABBE, VAN VOOREN, BELLOY

Absents : Mme SIX a donné procuration à Mme LEAL, Mme KRAL a donné procuration à M. VAN VOOREN, Mme GREVIN a donné procuration à M. LAFFERRERE, M. VALAT a donné procuration à M. BELLOY

Secrétaire : Monsieur Jean BELLOY

1/Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en souhaitant la bienvenue à tous les membres. M. Jean BELLOY est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire demande l'adjonction à l'ordre du jour d'un point : Annulation d'un titre de recettes datant de 2005.

2/ Approbation du dernier procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ Désignation d'un délégué Titulaire supplémentaire à la Communauté de Communes du Plateau Picard

Compte tenu du résultat du dernier recensement de la population (1008 habitants),

Monsieur le Maire fait part que la commune de La Neuville-Roy a droit à un troisième délégué titulaire pour siéger au Conseil Communautaire du Plateau Picard. Monsieur le Maire propose que l'on désigne M. Jean BELLOY comme titulaire; le conseil adopte à l'unanimité cette décision. M Jean BELLOY est désigné comme délégué titulaire. M. BELLOY remercie l'assemblée de sa confiance.

4/ Désignation d'un délégué suppléant supplémentaire à la Communauté de Communes du Plateau Picard

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à cette élection, le nombre de suppléants à élire est de deux personnes, M. BELLOY étant auparavant membre suppléant.

M. LEFEBVRE et M. LESUEUR se proposent à ce poste.

Le conseil accepte à l'unanimité ces deux candidatures.

Membres délégués Titulaires	Membres délégués suppléants.
M. CLAUDE LAFFERRERE	M. PHILIPPE LEFEBVRE
M. THIERRY MICHEL	M. JEAN-FRANCOIS VALAT
M. JEAN BELLOY	M. THOMAS LESUEUR

5/ Annulation Titre de Recettes

Monsieur le Maire informe qu'un titre de recettes datant de 2005 couvrant la participation des communes au financement des élèves extérieurs n'a à ce jour pas été payé. La commune de Valescourt refusant régler la somme de 200 euros demandée. La commune est amenée à annuler ce titre de recettes.

Le conseil municipal, après exposé de Monsieur le Maire décide à l'unanimité d'annuler ce titre de recettes.

6/ Informations et brèves nouvelles

Monsieur le Maire informe

- qu'un nouveau chef de Brigade de La Neuville-Roy, Monsieur Benoît PEQUERY, a été nommé et qu'il sera en poste très rapidement.
- Qu'il a reçu deux demandes d'emploi saisonnier pour l'été 2009, dans le cadre du remplacement pendant les congés des employés du service technique. Il suggère de reconduire comme l'an passé cette opération. Les candidats seront reçus en mairie jusqu'à fin mai 2009.
- Qu'un nouveau recensement de la population neuvilloise sera organisé entre les 21 janvier et 20 février 2010.
- De la restriction prochaine de la circulation rue Sauvage à la hauteur de la maison M. et Mme FRESNOY, et de l'église, rue Pennellier en raison de travaux de couverture.
- Du bon déroulement de la course cycliste du tour de l'Aronde du 1^{er} mai dernier, mais de la faible participation de la population. La question se pose sur l'avenir de cette course (budget 1200 euros – Participation de la commune : un quart).
- Que le Président des anciens combattants s'est étonné de la baisse de leur subvention annuelle.

Monsieur le Maire donne lecture

- D'une réponse de Maître GILLET, notaire à Clermont, à une

démarche entreprise pour l'inscription d'une petite parcelle de terre dans le patrimoine de la commune.

- D'une lettre adressée par M. Bernard LELEU concernant le respect des chemins empierrés ou enherbés.

Monsieur le Maire rappelle le calendrier suivant :

- 8 mai – 10h45 Véhicules militaires, 11h00 cérémonie du souvenir
- 9 mai – Inauguration de la rue de la Gayolle par le Sous Préfet.
- 12 mai – 14h00 à 17h00 salle des fêtes réunion organisée par la C.C.P.P pour les particuliers intéressés par le compostage.
- 18 mai – Seconde réunion de chantier de l'église.
- 20 mai – Inscription des enfants à l'école pour la rentrée 2009-2010
- 21 mai - Passage d'un rallye touristique dans la commune, organisée par la ville de Pont-Sainte-Maxence.

- 31 mai – 12^{ème} Brocante organisée par l'association Photo Cinéma
- 07 juin – Elections Européennes.
- 13-14-15 Juin Fête Patronale
- 20 juin- Feux de la Saint Jean
- 27 juin - Kermesse de l'école
- 9 juillet – sortie au Parc Astérix

Monsieur le Maire propose un rapide tour de table :

- Monsieur VASSEUR fait le point sur l'avancement des travaux du R.P.C. qui pourrait aboutir selon le calendrier succinct suivant :
 - 2009 – Etude de programmation et choix d'un conducteur d'opération
 - 2010 - Etude de projet et d'appel d'offres
 - 2011 – Début des travaux
- Monsieur MICHEL suggère que l'on remplace le « taarup » de la commune.
- Monsieur LESUEUR demande que la commission d'urbanisme puisse donner un avis sur les dossiers d'urbanisme déposés en

mairie.

Monsieur le Maire n'ayant plus d'informations et les conseillers plus de questions, la séance est levée à 22h30.

Le ramassage des déchets Verts a repris à compter du Mardi 14 avril 2009. Les sacs pour ces ramassages sont disponibles en mairie.

Les inscriptions à l'école des Hirondelles pour la rentrée 2009-2010 se feront le mercredi 20 mai de 9h00 à 17h00. Possibilité de téléphoner à l'école pour obtenir un rendez vous. Se munir de l'attestation de résidence (délivrée par la commune), du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Attention aux bruits

Voici la période des beaux jours, la tonte des pelouses va reprendre, on va percer, raboter, tronçonner s'adonner à des loisirs bruyants etc.... Il est bon de rappeler un arrêté préfectoral du 15/11/1999 :

A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:
- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

A l'article 84 du règlement départemental de l'action sanitaire et sociale il est précisé en autre que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères (y compris herbes, feuilles, branchages, papiers) est interdit.

BROCANTE

Organisée par l'association Photo Cinéma

DIMANCHE 31 MAI 2009

**Renseignements et inscriptions au :
03.44.51.46.20**

HORAIRES SECRETARIAT
Du lundi 18 mai au vendredi 22 mai
Horaire d'Ouverture :
Lundi : 16h00 – 18h00
Mercredi : 14h00 – 18h00
Vendredi : 8h30 – 10h30

Sortie ASTERIX
La sortie Astérix, pour les ados, jeunes et familles est programmée
jeudi 9 juillet
Inscription en mairie